

Le geste simple je pratique le compostage partagé !



Qu'est-ce que le compostage ?

C'est la décomposition des déchets organiques qui, sous l'effet d'un apport d'oxygène et par processus naturel, permet d'obtenir après quelques mois, un engrais naturel qui contient des aliments pour les plantes : le compost.

Pourquoi ?

- 90kg
/habitant/an
de déchets, un bon geste
pour notre planète.

COMPOSTABLE



Épluchures légumes
et fruits dont
les agrumes



Restes de
repas



Pain en
tranches



Coquilles
d'œufs



Marc de café
et sachets thé
en papier



Croûtes de
fromage



Céréales



Fleurs fanées et
feuilles mortes



Branchages
découpés

NON COMPOSTABLE EN COLLECTIF



Viandes
et poissons



Essuie-tout,
mouchoirs



Emballages, sacs
biodégradables
ou plastiques



Mottes de terre,
graviers,
cailloux,
cendres et litières



Sachets
de thé
en nylon



Végétaux
grossiers

Les bons gestes à chaque apport

- **Je découpe les gros morceaux** pour faciliter le travail des décomposeurs (base de chou-fleur, tige de brocoli, melon, pain dur...).
- **Je retire les étiquettes, encres colles et agrafes** pour ne pas polluer les sols.
- **Je dépose mes déchets alimentaires** sur toute la surface du bac (sans oublier les coins !).
- **Je brasse** la couche supérieure de mon compost.
- **Je recouvre** de matière sèche, disponible dans l'un des 3 bacs.



Devenez référent de votre site de compostage !

Infos et formation auprès de Thonon Agglomération
Service Prévention et Gestion des déchets
dechets@thononagglo.fr



www.thononagglo.fr

